

ANNONCES LÉGALES



Publiez vos marchés publics

- ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

- ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACTS DRÔME-ARDÈCHE

04 75 79 78 56

04 75 72 77 53

LDLlegales26@ledauphine.com

LDLlegales07@ledauphine.com

le dauphiné libéré

Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1.91 € HT/m colonne par 2020.

AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNE DE GRIGNAN (DRÔME)

Avis d'enquête publique unique
Projet d'aliénation d'une partie du chemin rural n°28 et régularisation du tracé du Chemin du Paradis

Par arrêté n°105-2020 du 09/12/2020, Monsieur le Maire de Grignan a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant d'une part sur l'aliénation d'une partie du chemin rural n°28 et d'autre part sur la régularisation du tracé du chemin du Paradis (pour faire correspondre le tracé sur le plan cadastral au tracé terrain actuel) sur la commune de Grignan.

L'enquête aura une durée de 15 jours et se déroulera à la mairie de Grignan du mardi 12 janvier 2021 au mardi 26 janvier 2021 inclus.

M. Raymond FAQUIN, commandant de police, retraité, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Maire de Grignan.

Le dossier d'enquête publique comprend le projet d'aliénation/régularisation, une notice explicative, un plan de situation, un plan parcellaire, une vue aérienne, la liste des propriétaires riverains et parcelles contiguës, une appréciation sommaire des dépenses ainsi que la copie des courriers adressés aux propriétaires riverains et une copie des avis publiés dans la presse.

Les pièces du dossier d'enquête publique unique, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, seront déposés pour toute la durée de l'enquête publique, à la mairie de Grignan aux jours et heures habituels d'ouverture du service : soit du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et le lundi et vendredi de 13h30 à 17h30, sauf jours fériés. Un poste informatique comportant la version numérique du dossier d'enquête sera mis à disposition du public en mairie. Les pièces du dossier seront également consultables en ligne sur le site internet de la ville :

www.ville-grignan.fr/Urbanisme

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête papier prévu à cet effet,
- par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.publique@ville-grignan.fr

- par voie postale au commissaire-enquêteur, M. Raymond FAQUIN, à l'adresse de la mairie : Place Sévigné - B.P. 18 - 26230 GRIGNAN.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Grignan :

- Mardi 12 Janvier 2021 : 10 h - 12 h
- Mardi 26 Janvier 2021 : 15 h 30 - 17 h 30

Toute information complémentaire relative à ce dossier peut être demandée à la mairie de Grignan : Place Sévigné, B.P. 18, 26230 Grignan.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête en s'adressant à la mairie de GRIGNAN.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est clos et signé par le commissaire enquêteur qui, dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, transmet au maire le dossier et le registre accompagnés de ses conclusions motivées. En cas d'avis défavorable du commissaire enquêteur, la délibération du conseil municipal décidant l'aliénation est motivée.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie de Grignan aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la commune : www.ville-grignan.fr

A l'issue de l'enquête publique, les projets seront soumis à l'approbation du conseil municipal de la ville de Grignan. Une copie du dossier sera transmise au service du cadastre pour modification cadastrale. Le tableau de recensement des chemins ruraux sera également mis à jour.

234040100



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Avis d'enquête publique

Demande d'autorisation environnementale en vue du projet de construction et d'exploitation d'une installation d'une éolienne sur la commune de FREYSSENET Maître d'ouvrage : SARL TOURENERGIES

Par arrêté préfectoral du 15 décembre 2020, une enquête publique portant sur la demande visée ci-dessus est organisée : du lundi 11 janvier 2021 au lundi 15 février 2021 inclus (clôture à 16h00), soit pendant 36 jours consécutifs, à la mairie de Freysenet, siège de l'enquête.

Le projet éolien de Freysenet, composé d'une éolienne d'une puissance nominale de 2,3 MW et d'un poste de livraison est localisé sur le territoire communal de Freysenet. Les terrains, d'une superficie de 4 539 m², destinés à l'implantation du projet sont tous à caractère exclusivement agricole.

A l'issue de la procédure, le préfet de l'Ardeche est l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation environnementale demandée, assortie des prescriptions nécessaires, ou opposer un refus.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête est consultable :

- sur support papier et en accès gratuit sur un poste informatique en mairie de Freysenet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, les lundis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ;

- En ligne sur le site internet des services de l'Etat en Ardeche à l'adresse www.ardeche.gouv.fr, rubrique politiques publiques, environnement risques naturels et technologiques, installations classées, enquêtes publiques en cours ;

- En ligne sur la plateforme nationale d'accès aux données environnementales à l'adresse www.projets-environnement.gouv.fr.

Le dossier d'enquête comporte notamment la note de présentation non technique du projet, l'étude d'impact et son résumé non technique ainsi que l'avis de l'Autorité environnementale (AE) et la réponse du pétitionnaire à l'AE.

Pour toute information complémentaire sur le projet, le public pourra s'adresser au maître d'ouvrage : M. Roland TOURRE, Gérant de la société TOURRENERGIES - La Chapoulière - 07120 RUOMS - Mail : toure-roland@wanadoo.fr

Téléphone 06 80 38 30 94 ou 04 75 39 72 86

M. Hubert GÖTZ, ingénieur des eaux des ponts et des forêts, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à l'occasion de permanences en mairie de Freysenet aux jours et horaires suivants :

- le lundi 11 janvier 2021 de 10h00 à 12h30 ;
- le lundi 18 janvier 2021 de 14h00 à 16h00 ;
- le lundi 25 janvier 2021 de 14h00 à 16h00 ;
- le lundi 15 février 2021 de 14h00 à 16h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra également formuler ses observations et propositions :

- en les consignait directement par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie de Freysenet ;
- en les adressant par voie postale au siège de l'enquête, Mairie Le village - 07000 FREYSSENET, à l'attention du commissaire enquêteur ;

- en les adressant par voie électronique à l'adresse pref-consultation-enquete-publique@ardeche.gouv.fr.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairie de Freysenet, à la préfecture de l'Ardeche et sur le site internet de services de l'Etat en Ardeche à l'adresse <http://www.ardeche.gouv.fr/>, rubrique politiques publiques, environnement risques naturels et technologiques, installations classées, enquêtes publiques terminées.

Le présent avis sera affiché quinze jours avant le début de l'enquête et pendant la durée de celle-ci, en mairie de Freysenet, Alissas, Berzème, Darbes, Gourdon, Lussas, Mirabel, Privas, Pourchères, Rochessauve, Saint-Etienne-de-Boulogne, Saint-Gineys-en-Coiron, Saint-Laurent-sous-Coiron, Saint-Pierre-La-Roche, Saint-Priest, Sceautes, Vesseaux, Veyras, et des EPCI concernées dont une partie du territoire est située à une distance, à partir de l'installation projetée, inférieure au rayon d'affichage de 6 km fixé dans la nomenclature des installations classées.

234923000

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL'ÉYRIEUX

Avis d'appel public à la concurrence

M. Jacques CHABAL - Président - 21 avenue de Saunier BP 55 - 07160 LE CHEYLARD - Tél : 04 75 29 19 49

mél : accueil@valeyrieux.fr - web : <http://www.valeyrieux.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

L'avis implique un marché public

Objet : La présente consultation concerne le marché de rénovation de la médiathèque du Cheylard, pour le compte de la Communauté de communes Val'Eyrieux

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRK22

Description : Ce marché est décomposé de 4 lots :

- Lot 1 : Plâtrerie - Peinture - Faux Plafonds
- Lot 2 : Révêtement de sols
- Lot 3 : Electricité courants forts & faibles
- Lot 4 : Ventilation

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Quantité/étendue : Les variantes sont obligatoires pour le lot 3 et lot 4 uniquement.

Lot N° 1 - Plâtrerie - peinture - faux plafond

Lot N° 2 - Revêtement de sols

Lot N° 3 - Electricité courants forts & faibles

Lot N° 4 - Ventilation

Conditions relatives au contrat

Cautionnement : La retenue de garantie de 5% du montant initial du marché sera constituée. Il est rappelé que la retenue de garantie ne s'applique pas sur le montant des variations de prix. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande.

Financement : Opération portée sur le budget général et financée par des fonds propres. Le délai de paiement est fixé à trente jours à compter de la date de réception des factures.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : VOIR RC

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50% Valeur technique de l'offre

50% Prix

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Documents payants : NON

Remise des offres : 04/01/21 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Envoi à la publication le : 17/12/20

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

235238600

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



VALENCE ROMANS AGGLO

Avis rectificatif du 17/12/20

M. Nicolas DARAGON - Président
1, Place Jacques Brel 26000 Valence
mél : correspondre@aws-france.com
web : <http://www.valenceromansagglo.fr/>

Référence : 203172

Objet : 203172 Mission de maîtrise d'oeuvre pour le renforcement du poste de refolement de la Presse et augmentation de la conduite de refolement à Romans sur Isère

Remise des offres : au lieu de : 08/01/21 à 12h00 au plus tard.

lire : 18/01/21 à 12h00 au plus tard.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur : <http://marches-publics.valenceromansagglo.fr>

235051100



DRÔME AMÉNAGEMENT HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

Drôme Aménagement Habitat - 11 avenue de la Gare - ALIXAN BP 10250 - 26958 VALENCE - Cedex 9

Tél : 04 75 81 78 00 - Fax : 04 75 81 82 27

mél : anthony.dipalo@dromeamenagementhabitat.fr

web : <http://www.dromeamenagementhabitat.fr>

L'avis implique un marché

Objet : BOURG LES VALENCE (26500) - Réhabilitation Thermique de la Résidence Le Crussol - Reconsultation du lot n° 02 - FACADE - ITE - PEINTURES - Qualifications 2121 + 7131 + 7132 ou équivalents

Référence acheteur : 20/082

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Durée : 3 mois.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont acceptées

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère unique du prix le plus bas.

Remise des offres : 07/01/21 à 17h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

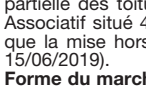
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires : Avis intégral et dossier disponibles sur les sites www.dromeamenagementhabitat.fr et www.achatpublic.com (réf 20/082)

Envoi à la publication le : 17/12/20

Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <http://www.dromeamenagementhabitat.fr>

235213200



VILLE DE ROMANS SUR ISÈRE

Mme Marie-Hélène Thoraval - Maire
Place Jules Nadi - CS 41012 - 26102 Romans sur Isère - Cedex 9

mél : correspondre@aws-france.com
web : <http://www.ville-romans.fr>

L'avis implique un marché public

Objet : 203166 - Réfection partielle des toitures de l'Église Saint Nicolas et du Bâtiment Associatif situé 47 rue Saint Nicolas à Romans-sur-Isère

Référence acheteur : 203166

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRK23

Description : La consultation concerne les travaux de réfection partielle des toitures de l'Église Saint Nicolas et du Bâtiment Associatif situé 47 rue Saint Nicolas à Romans-sur-Isère ainsi que la mise hors d'eau d'une partie des bâtiments (Grêle du 15/06/2019).

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Options : oui

Des marchés de prestations similaires pourront être conclus conformément à l'article R.2122-7 du Code de la commande publique.

Lot N° 1 - Désamiantage

Lot N° 2 - Couverture

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 22/01/21 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires : La signature électronique est facultative.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex, Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69, mél : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex, Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69, mél : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Envoi à la publication le : 17/12/20

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marches-publics.valenceromansagglo.fr>

235284400



VILLE DE ROMANS SUR ISÈRE

Mme Marie-Hélène Thoraval - Maire
Place Jules Nadi - CS 41012 - 26102 Romans sur Isère Cedex

mél : correspondre@aws-france.com
web : <http://www.ville-romans.fr>

L'avis implique un marché public

Objet : 203171 - Réfection partielle des toitures de l'Église Sainte Croix et de La Cure Saint Barnard à Romans-sur-Isère

Référence acheteur : 203171

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRK23

Description : La consultation concerne les travaux de réfection partielle des toitures de l'Église Sainte Croix et de La Cure Saint Barnard à Romans-sur-Isère ainsi que la mise hors d'eau d'une partie des bâtiments (Grêle du 15/06/2019).

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Options : oui

Des marchés de prestations similaires pourront être conclus conformément à l'article R.2122-7 du Code de la commande publique.

Lot N° 1 - Désamiantage

Lot N° 2 - Couverture

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus

avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 22/01/21 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires : La signature électronique est facultative.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble - Cedex, Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69, mél : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble - Cedex, Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69, mél : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Envoi à la publication le : 17/12/20

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marches-publics.valenceromansagglo.fr>

235284500

Avis d'attribution